

**AUX COPROPRIÉTAIRES DE LA
PPE « LES EPERVIERS »****3963 CRANS-MONTANA**

Crans-Montana, le 7 décembre 2023

**CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA
COPROPRIETE « LES EPERVIERS »**

Mesdames et Messieurs les copropriétaires,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du

VENDREDI 29 DECEMBRE 2023 A 16H00**Au Centre de Congrès Le Régent, Route des Mélèzes 28 à 3963 Crans-Montana.** Une salle de réunion a été réservée et l'entrée se fait du côté SUD de la salle de congrès (côté Golf).Ordre du jour

1. Souhaits de bienvenue, ouverture de l'assemblée, contrôle des présences
2. Constitution du bureau de l'A.G. (président, secrétaire, scrutateur)
3. Approbation des procès-verbaux des AG du 29.12.2022 (version du 14.03.2023) et AGE du 28.07.2023 (version du 26.08.2023)
4. Rapport de l'administrateur (selon annexe)
5. Présentation des comptes et Bilan au 30.09.2023 – rapport de l'organe de contrôle – approbation des comptes et Bilan et décharge aux organes responsables
6. **Rénovation de la façade SUD** ; présentation des travaux réalisés par Mme BERGEAT, présentation des coûts payés au jour de l'A.G. et des coûts encore à venir éventuellement. Discussions et décision éventuelle concernant les toiles de tentes des balcons ? Discussions en rapport avec les prochaines étapes concernant la « remise de l'ouvrage » et des garanties y relatives.

7. **CECB+** (selon rapport d'administrateur) ; discussions y relatives et décision quant à la suite à donner à ce dossier pour une somme de Frs. 5000.00 (vote soumis à une **majorité simple**)
8. **Règlement d'utilisation et d'administration de la PPE** de 1971 (selon rapport d'administrateur) ; proposition d'un autre règlement (vote soumis à une **double majorité**)
9. **Procédure opposant Mme CROCE A LA COPROPRIETE** : présentation de l'avis de droit demandé à Me Guillaume GRAND. Discussions et décision quant aux suites à donner à ce dossier ?
10. **Nominations statutaires :**
Administrateur ; DC Management Sàrl (AGIVAL) – vote à la **majorité simple**
Comité ; discussion et décision concernant la nomination de 1 à 3 délégués éligibles pour une période d'une année et rééligibles à l'échéance lors de la prochaine A.G.
- Présentation du/des candidat/s – vote(s) à la **majorité simple**
Organe de Contrôle ; Mme DE STEFANO – vote à la **majorité simple**
11. **Autres travaux éventuels d'entretiens ou propositions individuelles ?**
Les éventuelles propositions doivent être transmises à l'administrateur 10 jours avant l'A.G., soit jusqu'au 19.12.2023
12. Délégation spéciale annuelle de compétence à l'administrateur pour requérir l'inscription de l'hypothèque légale en cas de non-paiement des charges de copropriété et des frais de chauffage – vote à la **majorité simple**
13. Divers ?
14. Fixation du Budget 2023/2024 – discussion et décision concernant l'attribution annuelle au fonds de rénovation (**majorité simple**)
15. Fixation de la date de la prochaine A.G. : proposition : **jeudi 28.12.2023 à 16H00**

Nous comptons sur votre présence et, à défaut, **veuillez avoir l'obligeance de déléguer vos pouvoirs au moyen de la procuration ci-jointe.**

Dans l'intervalle, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs les copropriétaires, nos plus cordiales salutations.



AGENCE IMMOBILIÈRE

Avenue de la Gare 11
Case postale 41
CH - 3963 Crans-Montana 1

BUREAU +41 (0)27 481 17 78

PPE +41 (0)27 481 97 79

info@agence-agival.ch

N° TVA CHE 115.716.823


PPE Les Eperviers
L'Administrateur
AGIVAL - DC Management
Gabriel SAVOY

Annexes : Rapport de l'administrateur sur l'exercice écoulé (y.c. ses annexes)
Formulaire de procuration